

Procès-Verbal

Séance ordinaire du 5 juin 2026

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 5 juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Philippe JACQUELIN**.

Etaient présents : Mesdames Marie-Christine BORYS, Muriel LECUYER, Hélène HERVIEUX, Anne-Sophie SATURNIN, SIEK-BILLIETTE Edwige, Messieurs Jean-Jacques CRETTE, Thierry MARTINS, PALANQUE Jean-Brice, André PETIT, Vincent POINTEAU.

Absents représentés :

Mme Sandrine DEBAILLEUX par M. Jean-Brice PALANQUE

M. Corentin DENIS par M. Philippe JACQUELIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie-Christine BORYS

Le quorum est atteint, le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de conseil du 19 mai 2026.

Conseil à sujet unique :

- **Désignation des délégués municipaux pour le renouvellement de la série 2 des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026**

Mise en place du bureau électoral

M. Philippe JACQUELIN, maire a ouvert la séance.

Mme Marie-Christine BORYS a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT¹ était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M./Mmes : André PETIT, Edwige SIEK-BILLIETTE, Hélène HERVIEUX et Anne-Sophie SATURNIN ;

1. Mode de scrutin

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire : **trois délégué(s) et trois suppléants**.

1.1. Proclamation de l'élection des délégués²

M. Philippe JACQUELIN, a été proclamé(e) élu(e) au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Marie-Christine BORYS, a été proclamé(e) élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Jean-Brice PALANQUE a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

1.2. Proclamation de l'élection des suppléants

M. André PETIT, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Edwige SIEK-BILLIETTE a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mm Muriel LECUYER a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 18 h 30.

Observations	Signatures	
	Secrétaire de séance	M. Philippe JACQUELIN
		